

EMPLOI ET NIVEAUX DE DIPLOME

Définitions des indicateurs et modes de calcul (pages 61 à 79)

Les « **domaines professionnels** » ont été définis à partir de la spécialité de formation. Ils permettent une agrégation des 91 familles professionnelles en 19 postes.

Les « **familles professionnelles** » (FAP) regroupent l'ensemble des emplois types entre lesquels existe une proximité de compétences professionnelles.

Elles sont un rapprochement du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) utilisé par l'ANPE (pour codifier les métiers demandés

par les demandeurs et les emplois proposés par les entreprises), et de la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS).

Les niveaux de diplôme de la population en emploi

- Titulaire au plus d'un BEPC : population en emploi titulaire d'un CEP (Certificat d'Etudes Primaires) ou d'un BEPC (Brevet d'Etudes du Premier Cycle appelé maintenant Brevet des collèges), ou sans diplôme.

- Niveau CAP, BEP : population en emploi titulaire d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle ou d'un Brevet d'Etudes Professionnelles.

- Niveau Bac, BP : population en emploi titulaire d'un Baccalauréat ou d'un Brevet Professionnel.

- Niveau Bac+2 : population en emploi titulaire d'un diplôme de niveau Bac +2.

- Diplômes supérieurs : sont regroupées dans cette catégorie les personnes en emploi titulaires d'un diplôme supérieur à Bac +2.

Répartition de la population en emploi selon le niveau de diplôme, exemple pour le niveau BEP-CAP

- En région = titulaire d'un BEP-CAP / population régionale en emploi,

- Par sexe = femmes titulaire d'un BEP-CAP / femmes en emploi en région,

- Par domaine (*exemple domaine industriel*) = population en emploi titulaire d'un BEP-CAP dans le domaine industriel / ensemble des emplois du domaine industriel.

Taux de croissance annuel moyen des emplois par niveaux de diplôme et domaine, exemple des titulaires d'un BEP-CAP dans le domaine industriel

Entre 1990 et 1999 = (population en emploi dans le domaine titulaire d'un BEP-CAP en 1999 / population en emploi dans le domaine titulaire d'un BEP-CAP en 1990)^(1/9) - 1

Pyramides des âges selon le domaine et niveaux de diplôme

Pour chaque domaine professionnel et niveau de diplôme, effectifs bruts en 1999 en emploi superposés aux effectifs bruts en 1990 par sexe et par tranche d'âge.

Les niveaux de diplôme de la population en emploi

La région Centre : un niveau de diplôme inférieur à la moyenne nationale

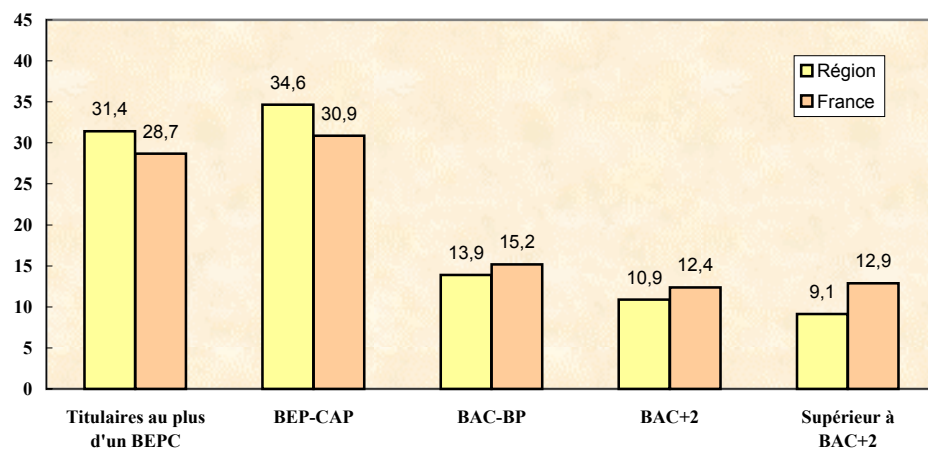
En région, la part des titulaires d'un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat est plus forte qu'au niveau national (respectivement 66,0 % et 59,6 %). En proportion, cela tient autant à la sur-représentation des titulaires au plus d'un BEPC qu'à celle des titulaires d'un CAP - BEP.

Des femmes plus diplômées que les hommes

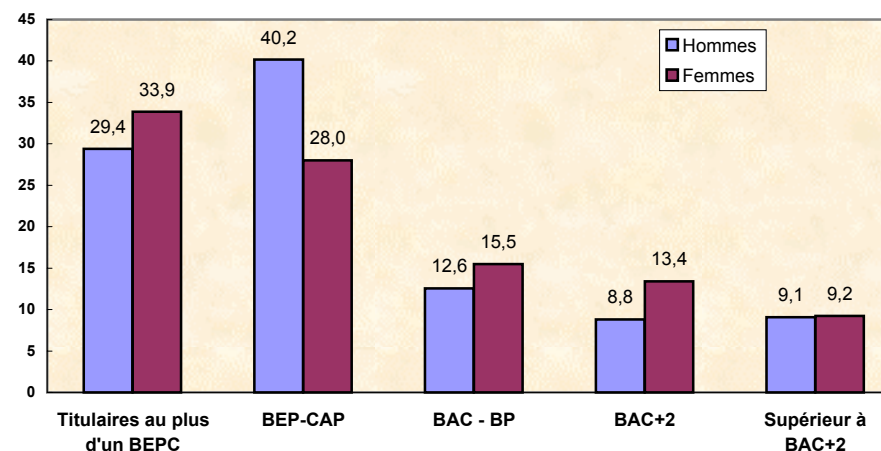
Parmi les "titulaires au plus d'un BEPC", les femmes ne sont que 5 % de plus que les hommes à posséder effectivement un CEP ou un BEPC. Cependant, elles sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir un diplôme de niveaux BAC (15,5 % contre 12,6 %) et BAC+2 (13,4 % contre 8,8 %).

Si la part des titulaires d'un diplôme supérieur à BAC+2 est identique pour les hommes et les femmes, il faut signaler que le niveau de formation a augmenté sur les dix dernières années en particulier pour les femmes. En effet, en 1999, la part des jeunes femmes (25-29 ans) diplômées d'un niveau supérieur à BAC+2 est de 15,4 % alors qu'elle n'est que de 11,3 % pour les hommes du même âge¹.

Répartition de la population en emploi selon le niveau de diplôme en région et en France en 1999



Répartition de la population en emploi selon le niveau de diplôme et le sexe en région en 1999

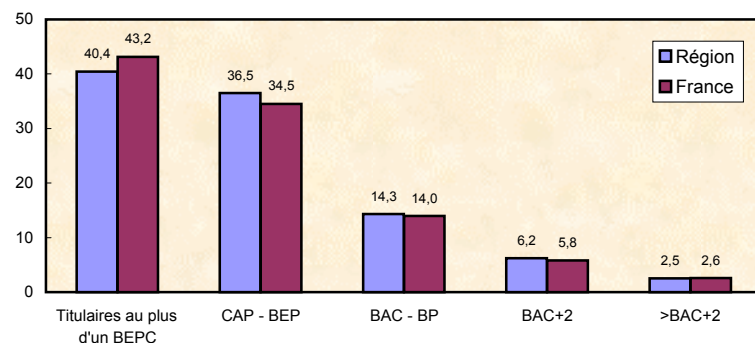


¹, *La relation formation - emploi: une question de genre*, Marie- Béatrice ROCHARD, ORFE, GIP Alfa centre, p,7

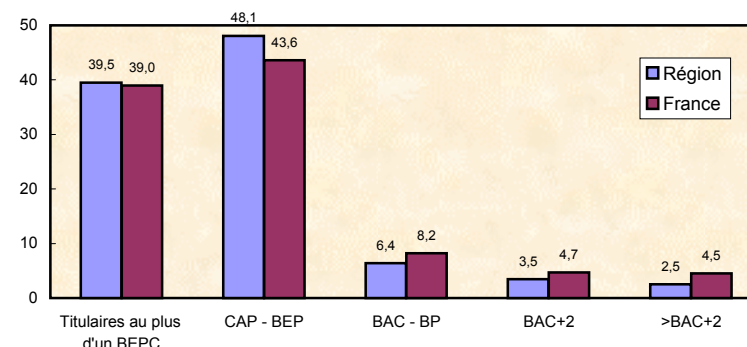
Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les niveaux de diplôme de la population en emploi par domaine en 1999

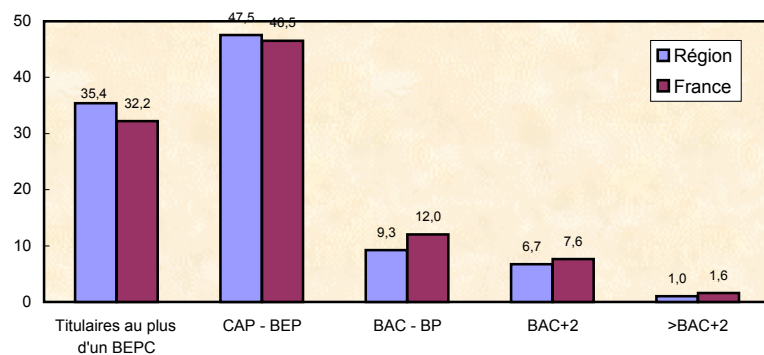
Répartition de la population dans les emplois agricoles par niveau de diplôme en région et en France



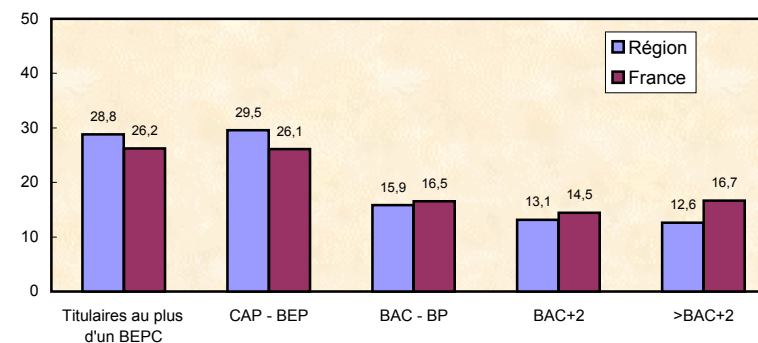
Répartition de la population dans les emplois du BTP par niveau de diplôme en région et en France



Répartition de la population dans les emplois industriels par niveau de diplôme en région et en France



Répartition de la population dans les emplois du tertiaire par niveau de diplôme en région et en France



Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les niveaux de diplôme de la population en emploi par domaine en 1999

Une sur-représentation des peu ou non diplômés dans les emplois industriels et tertiaires

En région Centre, le niveau de diplôme des personnes en emploi est inférieur à la France. Le détail par grands domaines professionnels fait apparaître une sur-représentation des personnes peu ou non diplômées sur les emplois industriels et tertiaires.

La part des titulaires au plus d'un BEPC occupant un emploi industriel est de 35,4 % en région contre 32,2 % en France, soit 3,2 points d'écart. La sur-représentation régionale des peu ou non diplômés est particulièrement forte pour les ouvriers qualifiés de l'électricité et des industries de process. La part des titulaires d'un baccalauréat ou diplôme équivalent est en revanche fortement sous représentée.

Les emplois tertiaires sont proportionnellement occupés par une plus forte part de titulaires au plus d'un BEPC (2,6 points d'écart) et de CAP – BEP (3,4 points d'écart) qu'au niveau national.

Seize familles professionnelles tertiaires concentrent plus d'un tiers d'actifs titulaires au plus d'un BEPC. Ce sont principalement :

- les « conducteurs d'engins, de traction et de levage », « ouvriers qualifiés de la manutention »,
- les « assistants maternels », « employés de maison »,
- les « employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie », « employés des services divers », « vendeurs », « caissiers, employés de libre service ».

Les titulaires d'un CAP – BEP sont fortement sur-représentés dans les emplois du bâtiment et travaux public (BTP) (4,5 points d'écart) par rapport au niveau national. Cela s'explique en partie par l'importante proportion de jeunes en apprentissage sur ces emplois (le contrat d'apprentissage étant considéré comme un contrat de travail).

Les emplois agricoles enregistrent la plus forte proportion de peu ou non diplômés

40,4 % des emplois agricoles sont occupés par des titulaires au plus d'un BEPC contre 39,5 % des emplois du BTP, 35,4 % des emplois industriels et 28,8 % des emplois tertiaires. Toutefois cette proportion est inférieure en région Centre à celle du niveau national : 43,2 %.

Les emplois du BTP et de l'industrie sont occupés pour une part plus importante de titulaires d'un CAP – BEP

Avec respectivement 48,1 % et 47,5 % des emplois occupés par des titulaires d'un CAP - BEP, les domaines du BTP et de l'industrie concentrent une part beaucoup plus forte de CAP - BEP comparativement à l'agriculture (36,5 %) et au tertiaire (29,5 %). Ces domaines offrent des métiers souvent préparés par apprentissage.

Les emplois du tertiaire sont occupés par la plus forte part de titulaires du baccalauréat (ou équivalent) et de diplômes de l'enseignement supérieur

Cependant, malgré une forte proportion de titulaires au moins d'un baccalauréat, les emplois tertiaires sont occupés par des personnes de niveaux de formation inférieurs au niveau national (41,6 % contre 47,7 %).

Les niveaux de diplôme de la population en emploi

L'évolution des niveaux de diplôme des actifs occupés par domaine professionnel

Une élévation globale des niveaux de diplôme des actifs occupés

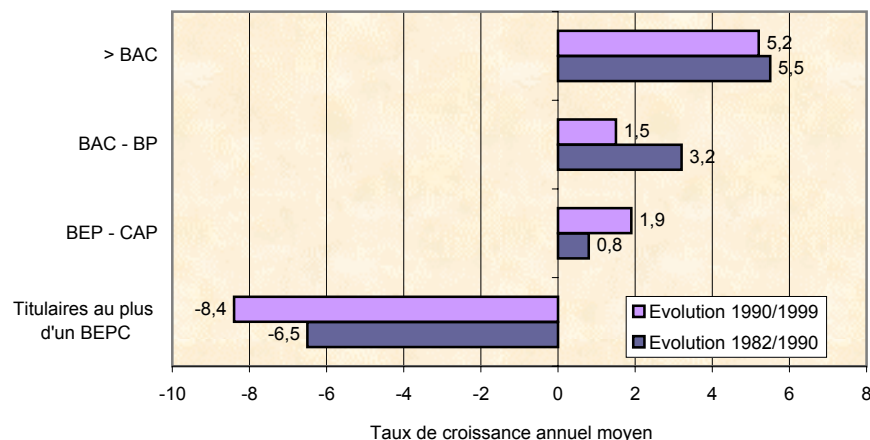
Cela se traduit entre 1982 et 1999 par :

- une diminution des titulaires au plus d'un BEPC,
- une augmentation de tous les autres niveaux de formation, tout particulièrement les diplômes de l'enseignement supérieur.

La tendance à l'élévation des niveaux de diplôme est observée dans tous les domaines, les raisons peuvent être liées à des recrutements de personnes plus diplômées mais aussi à la suppression d'emplois occupés par les moins diplômés.

Les emplois agricoles

Taux de croissance annuel moyen des niveaux de diplômes des personnes occupées dans les emplois agricoles



Une élévation du niveau de diplôme liée à la suppression d'emplois peu qualifiés

Globalement, les personnes titulaires au plus d'un BEPC occupant un emploi agricole diminuent. Entre 1982 et 1990, les niveaux de diplôme inférieurs au CAP-BEP diminuent au profit des niveaux « BAC et plus ». En revanche, entre 1990 et 1999, ils diminuent essentiellement au profit des CAP – BEP et des diplômes de l'enseignement supérieur.

La forte diminution des titulaires au plus d'un BEPC s'explique en partie par les fortes suppressions d'emplois du domaine entre 1982 et 1999 : - 49 970.

Une famille professionnelle en augmentation contre trois en diminution

Entre 1982 et 1999, 490 emplois de « **techniciens et cadres de l'agriculture** » ont été créés dont la moitié au profit des femmes. Sur ces emplois, les titulaires au plus d'un BEPC ont tout de même diminué de 55 %. Ainsi, l'élévation des niveaux de diplôme dans cette famille professionnelle est exclusivement due à une élévation des niveaux de formation des jeunes.

Les personnes en emploi dans les **trois autres familles professionnelles** : essentiellement titulaires au plus d'un BEPC, diminuent fortement entre 1982 et 1999. Parallèlement, on observe une augmentation des autres niveaux de formation, particulièrement des titulaires d'un BAC+2 (BTSA). Les emplois demandent en effet des qualifications de plus en plus élevées. L'agriculteur n'est plus seulement un producteur. Il doit savoir commercialiser son produit, communiquer et gérer son exploitation.

2, "Agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs", "Sylviculteurs, bucherons", "Maraichers, jardiniers, viticulteurs".

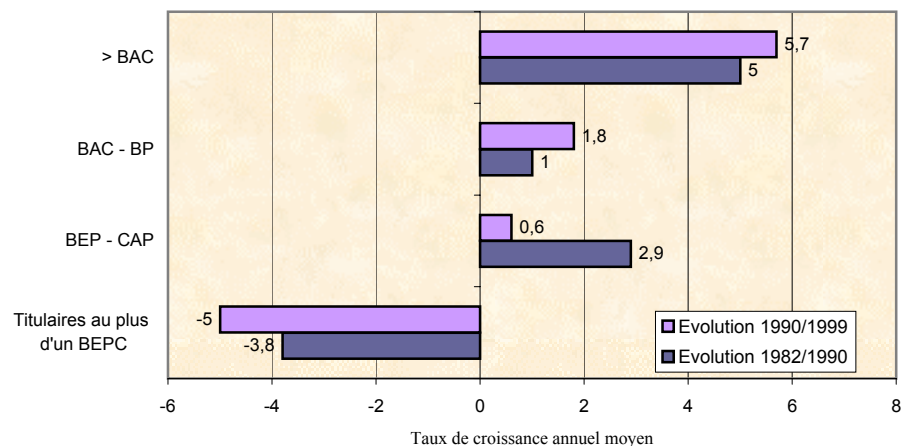
Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les emplois du bâtiment

Une élévation des niveaux de diplôme liée soit à la suppression d'emplois peu qualifiés, soit à l'élévation des niveaux de recrutement

Dans le domaine du BTP, l'élévation du niveau de diplôme se matérialise par une diminution des peu ou non diplômés entre 1982 et 1999 et une progression de l'ensemble des autres niveaux de formation. Sur la première période, contrairement à l'agriculture, les titulaires au plus d'un BEPC diminuent au profit des titulaires d'un CAP - BEP et d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Sur la deuxième période, on observe une accentuation de l'élévation du niveau de formation. Les niveaux CAP - BEP n'augmentent que faiblement et ce sont essentiellement les titulaires de diplôme « BAC et plus » qui augmentent le plus.

Taux de croissance annuel moyen des niveaux de diplômes des personnes occupées dans les emplois du BTP



Deux familles professionnelles en augmentation contre sept en diminution

Les « **techniciens du bâtiment et des travaux publics** » enregistrent à la fois une diminution des titulaires au plus d'un BEPC (- 40,3%) et des augmentations d'emplois (+ 757), dont 69 % au profit des hommes. L'ensemble des autres niveaux de diplôme augmentent et principalement les niveaux supérieurs au BAC.

Les « **ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien** » sont les seuls à enregistrer à la fois la création de 1 937 emplois, dont 84,2 % au profit des hommes, et une élévation de l'ensemble des niveaux de diplôme (y compris des titulaires au plus d'un BEPC avec + 31,8 %). Les proportions de titulaires de niveaux de diplôme égaux ou supérieurs aux CAP - BEP sont en augmentation plus forte.

Les **sept autres familles professionnelles³ du domaine** enregistrent à la fois une diminution des titulaires au plus d'un BEPC et de fortes suppressions d'emplois. La totalité des 17 059 emplois supprimés entre 1982 et 1999 étaient occupés par des hommes. Cependant, le domaine amorce une féminisation avec la création de 620 emplois pour les femmes au cours de la même période.

Parallèlement, ces sept familles professionnelles enregistrent une élévation des autres niveaux de diplôme : en proportion, ce sont les niveaux de diplômes supérieurs au BAC qui augmentent le plus.

En ce qui concerne les « cadres du bâtiment et des travaux publics », on observe une augmentation de 24,5 % de titulaires d'un CAP - BEP, ce qui peut relever d'une pratique de promotion interne. Les recrutements ont lieu globalement au niveau BAC+2.

3, "ONQ du gros œuvre du bâtiment, des TP et de l'extraction", "OQ des TP, du béton et de l'extraction", "OQ et artisans de la maçonnerie et de la taille de pierre", "ONQ du bâtiment second oeuvre", "Plombiers, couvreurs, chauffagiste", "Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment", "cadres du bâtiment et des travaux publics"

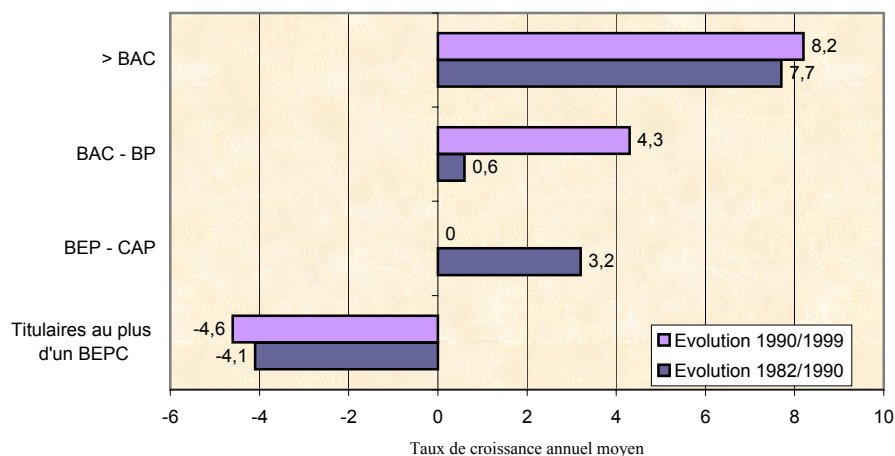
Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les emplois industriels

Une élévation des niveaux de diplôme liée à la suppression des emplois peu qualifiés, aux pratiques de promotion interne ou à l'élévation des niveaux de recrutement

Globalement, la diminution des titulaires au plus d'un BEPC s'accélère à partir de 1990. Si entre 1982 et 1990, l'élévation des niveaux de formation s'accompagne d'une augmentation des titulaires de CAP ou BEP, à partir de 1990, elle semble avoir lieu au profit des titulaires d'un BAC. Les titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur augmentent sur toute la période avec une accélération à partir de 1990.

Taux de croissance annuel moyen des niveaux de diplômes des personnes occupées dans les emplois industriels



Sept familles professionnelles en augmentation contre dix-sept en diminution

Seules sept familles professionnelles⁴ du domaine industriel bénéficient de créations d'emplois. Elles se caractérisent cependant par une diminution des titulaires au plus d'un BEPC, qui s'accompagne d'une élévation globale des autres niveaux de formation, Il semble y avoir une demande forte par les employeurs de niveaux de formation plus élevés.

Les dix sept autres familles professionnelles⁵ du domaine se caractérisent à la fois par une diminution des titulaires au plus d'un BEPC, une élévation des autres niveaux de formation et par des suppressions d'emplois.

Les ouvriers non qualifiés sont principalement touchés par les suppressions d'emplois

L'ensemble des vingt-quatre familles professionnelles est concerné par une diminution des titulaires au plus d'un BEPC en emploi entre 1982 et 1999 (au total, diminution de - 53,2 %). Globalement le solde d'emplois est de - 36 755, dont 53,1 % étaient occupés par des femmes.

Les emplois supprimés ont principalement touché les ouvriers non qualifiés de l'industrie. Ces derniers, regroupés en six familles professionnelles enregistrent une perte de - 42 881 emplois sur la période, dont 57,7 % étaient occupés par des femmes.

Soulignons que parmi les six familles professionnelles d'ouvriers non qualifiés, seuls les « ONQ travaillant par enlèvement ou formage de métal » enregistrent des créations d'emplois (+ 360).

4, "ONQ travaillant par enlèvement ou formage de métal", "OQ travaillant par enlèvement de métal", "OQ de la maintenance en mécanique", "OQ de l'électricité et de l'électronique", "Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation", "OQ des industries de process", "Techniciens et agents de maîtrise des industries de process",

5, voir annexe T21, tableau 7, p, 105

Les niveaux de diplôme de la population en emploi

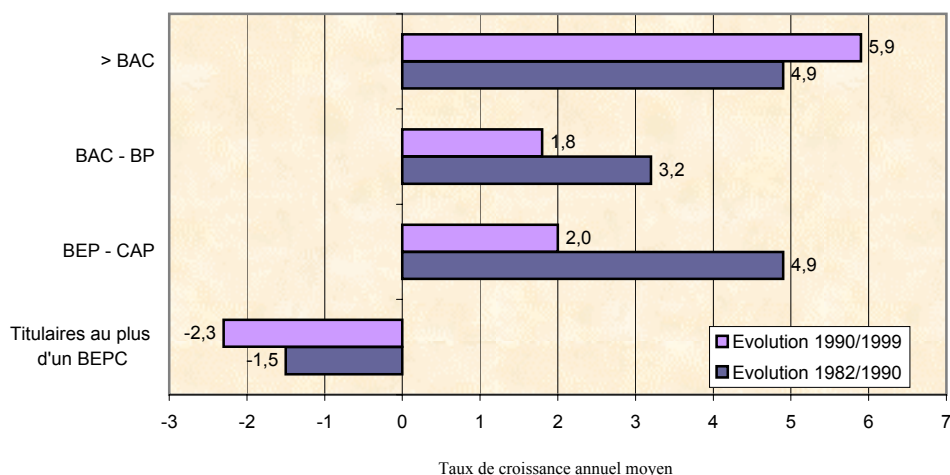
Les emplois tertiaires

Une forte élévation des niveaux de diplôme

Les titulaires au plus d'un BEPC ont diminué de - 28,4 % avec une accélération à partir de 1990. L'ensemble des autres niveaux de diplôme a augmenté, principalement les niveaux CAP - BEP et supérieurs au BAC.

Entre 1982 et 1990, ce sont essentiellement les titulaires d'un CAP - BEP et d'un diplôme de l'enseignement supérieur qui augmentent. A partir de 1990, les titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur augmentent le plus fortement en proportion.

Taux de croissance annuel moyen des niveaux de diplômes des personnes occupées dans les emplois tertiaires



Deux groupes de familles professionnelles aux évolutions divergentes

Neuf familles professionnelles⁶ enregistrent des suppressions d'emplois avec une baisse des titulaires au plus d'un BEPC et une élévation des autres niveaux de formation. Ces neuf familles professionnelles ont subi une perte de - 24 499 emplois, dont 71,0 % étaient occupés par des femmes.

Sur les cinquante quatre familles professionnelles composant les emplois tertiaires, quarante cinq enregistrent de fortes créations d'emplois mais :

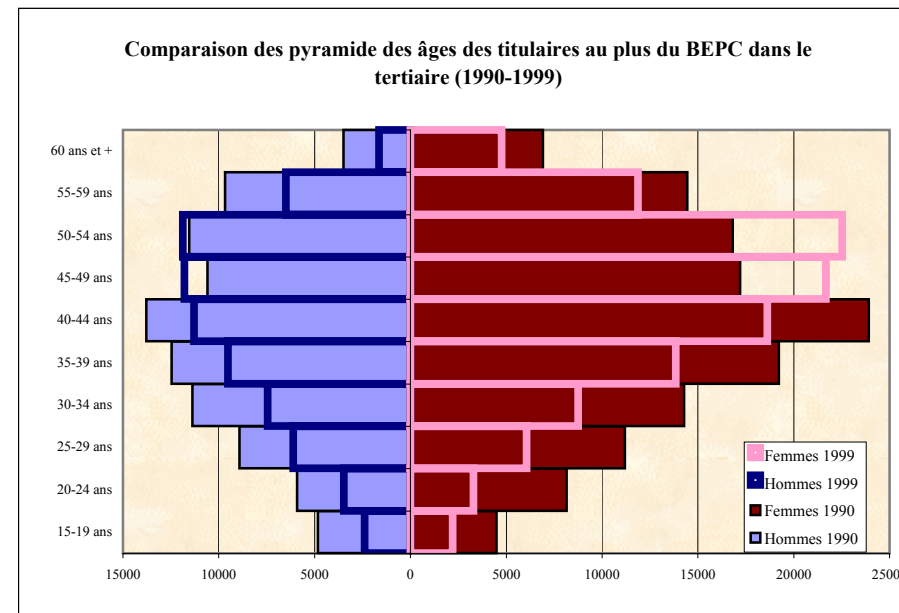
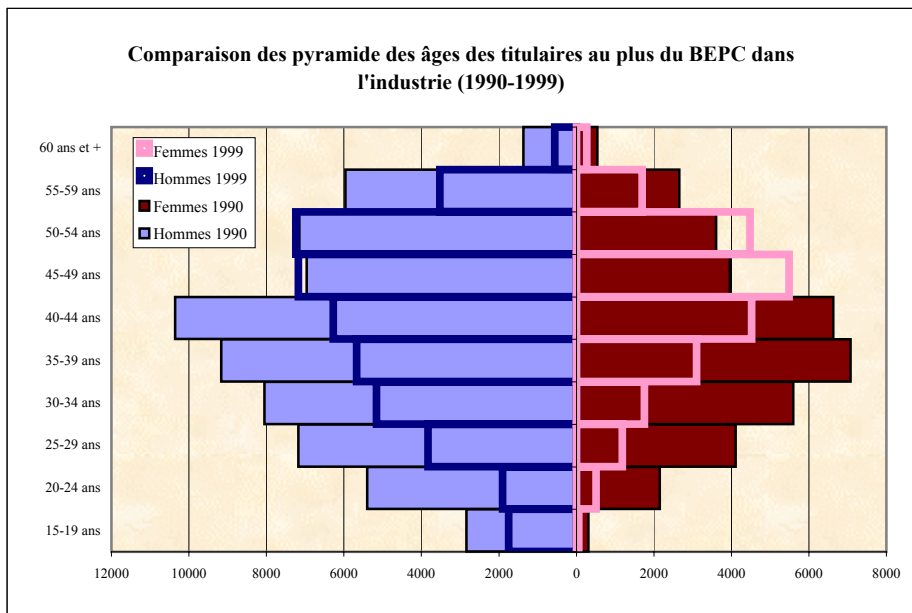
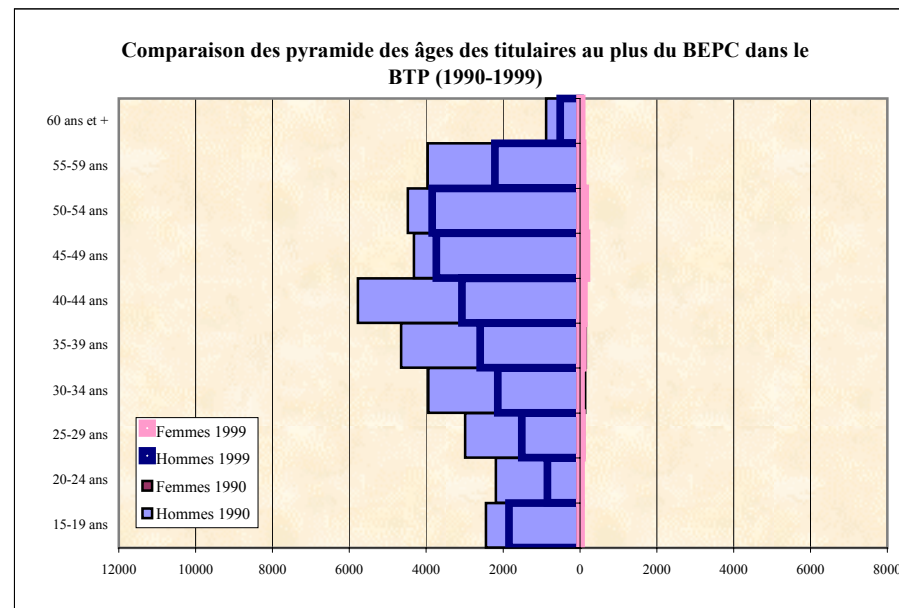
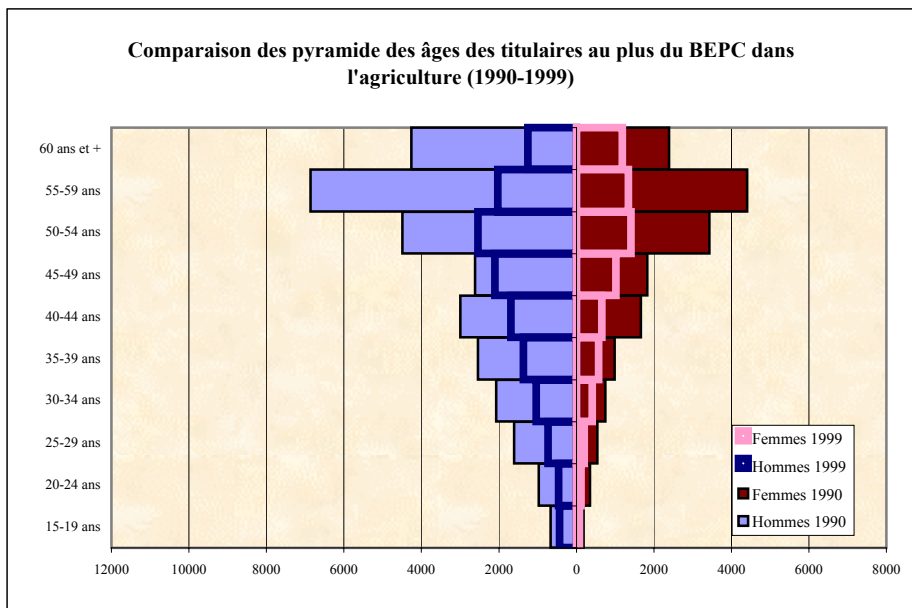
- **Trente neuf⁷** enregistrent à la fois une diminution des titulaires au plus d'un BEPC et une élévation des autres niveaux de diplôme;
- **Six⁸** seulement enregistrent une élévation de l'ensemble des niveaux de diplômes, y compris des titulaires au plus d'un BEPC.

6, "Employés administratifs d'entreprise", "Bouchers, charcutiers, boulangers", "vendeurs", Professionnels de la politique et du clergé", "patrons d'hôtels, cafés, restaurants", "employés de maison", "conducteurs d'engins de traction et de levage", "conducteurs routiers", "agents d'exploitation des transports".

7, Annexe T21, tableau 8, p, 106-107

8, "cadres de la fonction publique", "caissiers, employés de libre service", "formateurs, recruteurs", "Agents d'entretien", "Aide-soignants", "Assistants maternels", "cadres des transports et navigants de l'aviation"

Les titulaires au plus d'un BEPC



Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les titulaires au plus d'un BEPC

Les actifs les moins diplômés sont les plus âgés

Moins de jeunes recrutés à ce faible niveau de formation

Les emplois agricoles présentent le plus petit effectif de jeunes non diplômés en 1999.

Malgré les suppressions d'emplois du bâtiment, les 15-19 ans représentent 8,1 % des titulaires au plus d'un BEPC, cela pouvant être lié à l'apprentissage. Ainsi, les entreprises paraissent continuer à recruter des jeunes peu ou non diplômés sur des emplois qui ne semblent pas avoir enregistré d'élévation des qualifications.

Parmi les emplois industriels et tertiaires, on dénombre une proportion bien moins importante de jeunes non diplômés en 1999 qu'en 1990.

Un vieillissement de la population peu ou non diplômée en emploi

Quel que soit le domaine, la part des titulaires au plus d'un BEPC augmente avec l'âge.

La proportion de « 60 ans et plus » titulaires au plus d'un BEPC reste particulièrement forte dans les emplois agricoles.

En 1999, le nombre des femmes de « 60 ans et plus » peu ou non diplômées occupant un emploi tertiaire est le plus fort des quatre grands domaines.

Une diminution plus forte pour les hommes que pour les femmes

Globalement, entre 1990 et 1999, la diminution des titulaires au plus d'un BEPC est plus forte pour les hommes (- 31,8 %) que pour les femmes (- 24,3 %).

Toutefois, les femmes les moins diplômées diminuent plus fortement en proportion que les hommes dans les emplois agricoles (respectivement -57,7 % contre - 53,0%) et industriels (- 37,7 % et - 33,1 %). Dans les emplois tertiaires, la diminution est identique pour les hommes et les femmes (environ - 22,5 %). Ce sont donc les emplois du bâtiment qui font la différence : très peu féminisé, le domaine du bâtiment enregistre de fortes suppressions d'emplois touchant les hommes non diplômés.

Les suppressions d'emplois touchent les non diplômés qui sont essentiellement des ouvriers non qualifiés

Essentiellement des ouvriers non qualifiés de sexe masculin

55 % des ONQ de la région sont titulaires au plus d'un BEPC. Ces derniers représentent 25 % des peu ou non diplômés de la région.

Seuls les emplois tertiaires sont occupés par un effectif supérieur de femmes peu ou non diplômées.

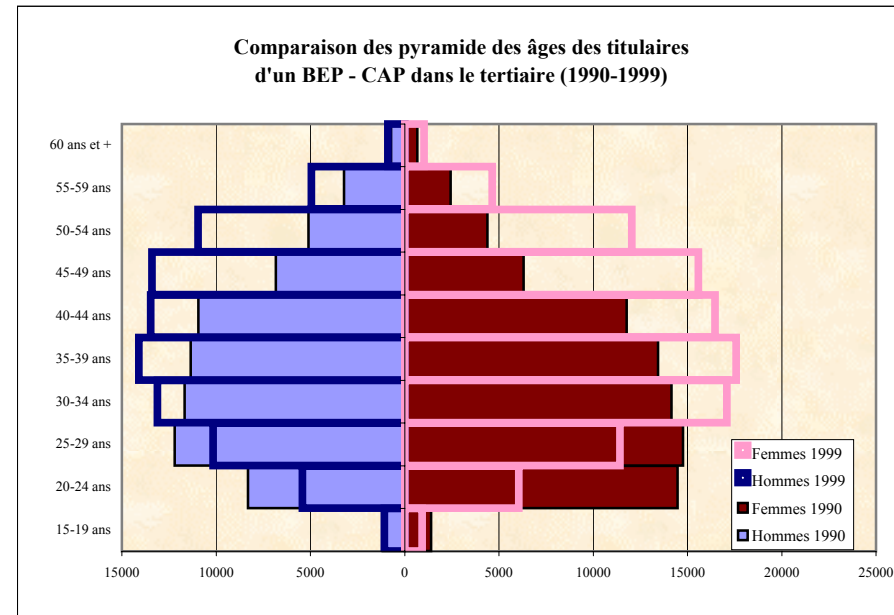
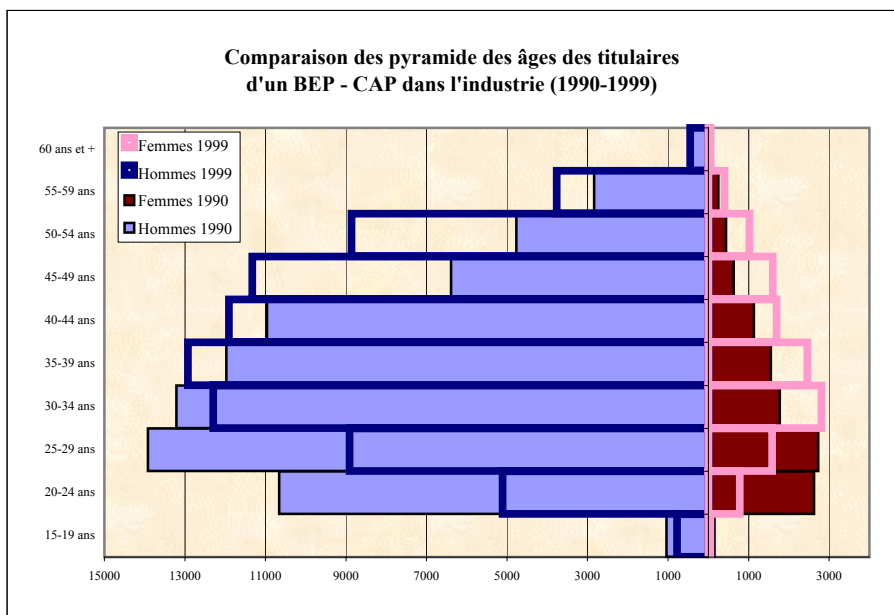
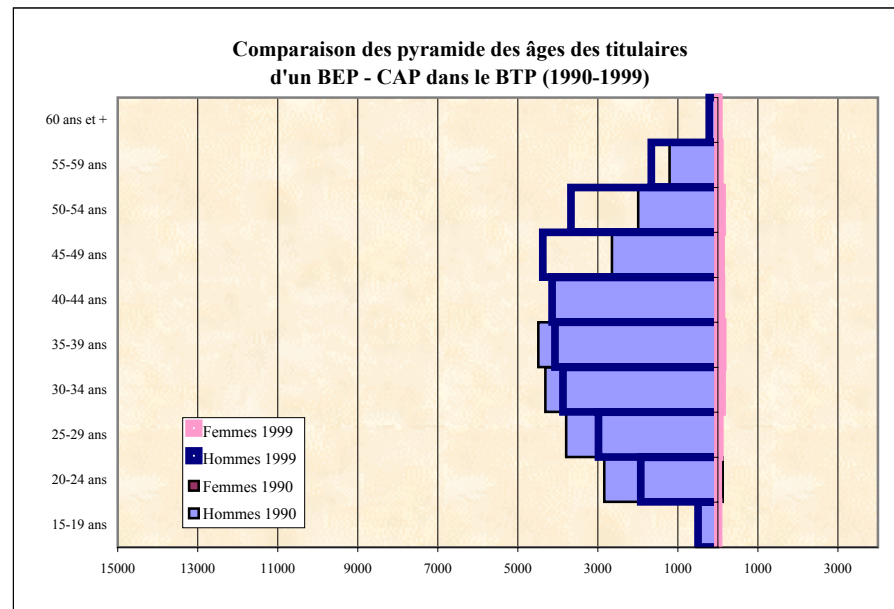
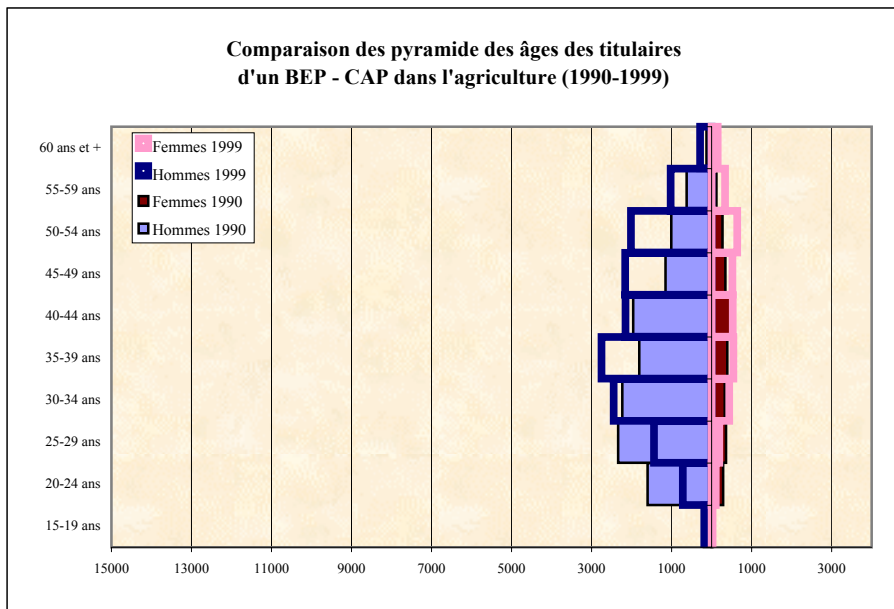
Les restructurations industrielles : des suppressions d'emplois pour les peu ou non diplômés

Notons l'augmentation des femmes entre 1990 et 1999 sur les tranches d'âge de 45 à 54 ans. Les femmes de ces générations semblent avoir été moins touchées que les hommes par la diminution des emplois.

Les emplois tertiaires enregistrent une diminution des peu ou non diplômés malgré les créations d'emplois

L'augmentation des femmes de 45-54 ans peut s'expliquer par un vieillissement des femmes sur les emplois mais aussi par l'arrivée sur ces emplois de femmes de « 45 ans et plus » peu ou non diplômées (aide à domicile).

Les titulaires d'un BEP - CAP



Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les titulaires au plus d'un BEP - CAP

Des effectifs importants dans les emplois industriels et tertiaires

Les plus forts effectifs de titulaires d'un CAP - BEP sont sur les emplois industriels (85,9 % sont des hommes) et sur les emplois tertiaires (54,0 % sont des femmes).

De moins en moins de jeunes recrutés à ce niveau de diplôme dans tous les domaines

En 1999, quel que soit le domaine, on recrute moins de jeunes de 15-29 ans à ce niveau de diplôme qu'en 1990. Ce constat est particulièrement visible sur les emplois industriels (diminution de 44,7 % des effectifs).

Maintien des titulaires d'un CAP - BEP dans les emplois agricoles et du BTP

Les pyramides montrent qu'ils ne semblent pas être touchés par les suppressions d'emplois. Les titulaires d'un CAP - BEP restent en emploi dans le domaine, que ce soit sur leur poste ou sur un poste intégré par promotion interne.

Dans les emplois industriels : suppressions d'emplois essentiellement pour les hommes

En proportion, ce sont principalement les titulaires d'un CAP - BEP occupant les emplois d' « ouvriers non qualifiés du textile et du cuir » (- 32,3 %), d' « ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité, électronique et biens électrodomestiques » (- 28,3 %) et d' « ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique » (- 21,8 %) qui sont les plus touchés par les suppressions d'emplois.

En revanche, les femmes enregistrent un vieillissement normal mais échappent, à ce niveau de diplôme, aux suppressions d'emplois.

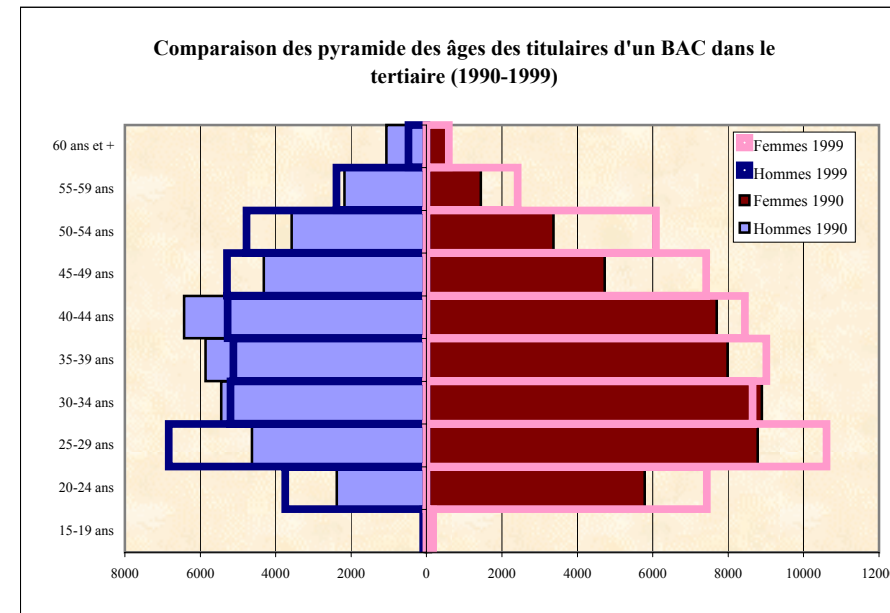
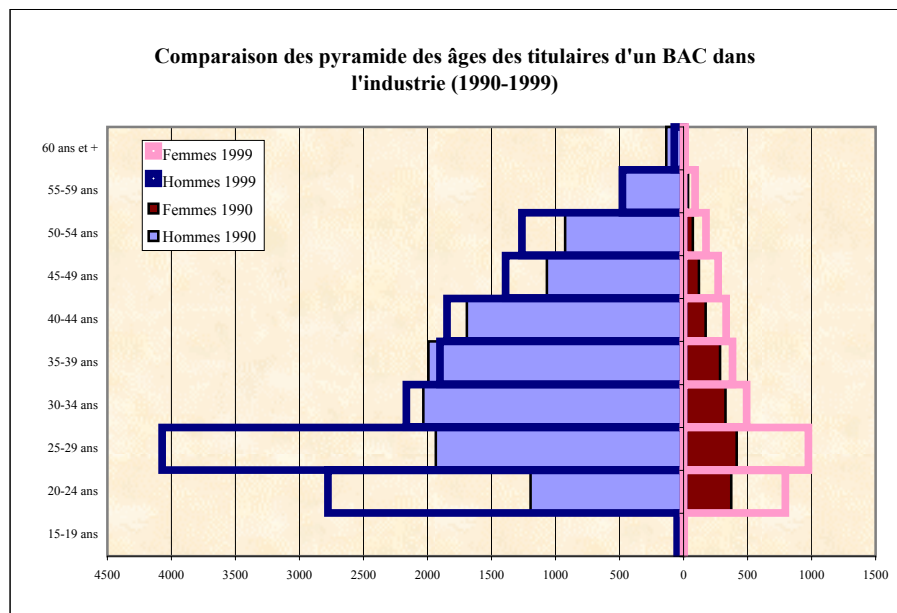
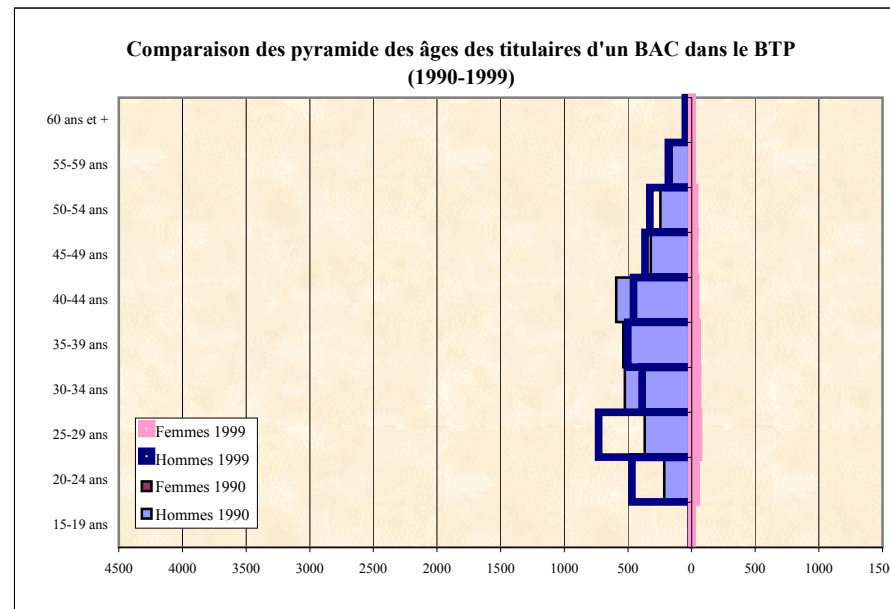
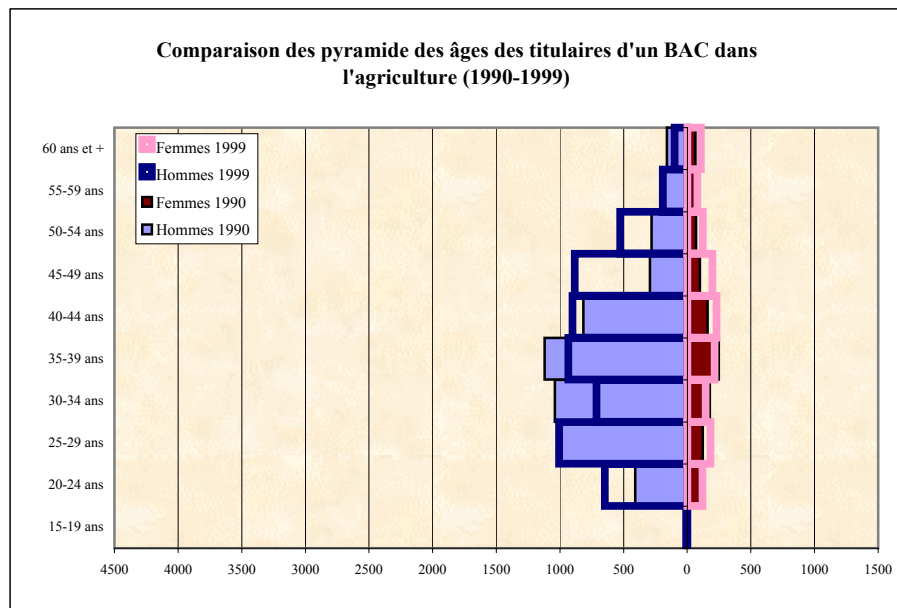
Dans les emplois tertiaires : des recrutements quelle que soit la tranche d'âge

Si on recrute moins de jeunes titulaires de CAP - BEP en 1999 qu'en 1990, les titulaires de ce niveau de diplôme augmentent sur l'ensemble des autres tranches d'âge. Les importantes créations d'emplois tertiaires sur cette période s'observent notamment par les recrutements à ce niveau de diplôme pour les hommes comme pour les femmes.

Les emplois qui connaissent les plus fortes augmentations en effectif à ce niveau de diplôme sont : les « agents d'entretiens » (7 720) et les « assistants maternels » (5 854).

Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les titulaires d'un BAC ou diplôme équivalent



Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les titulaires d'un BAC ou diplôme équivalent

De plus en plus de jeunes recrutés au niveau du BAC ou diplôme équivalent

Quel que soit le domaine, on recrute plus de jeunes de 15-29 ans à ce niveau de diplôme en 1999 qu'en 1990. Ce constat est valable pour les hommes comme pour les femmes.

L'augmentation de ces tranches d'âge est particulièrement visible dans les emplois tertiaires et surtout industriels.

Dans les emplois industriels : un accroissement des jeunes de 20 - 29 ans titulaires d'un BAC pour 1/4 favorable aux femmes

Dans les emplois industriels, les titulaires d'un baccalauréat de 20-24 ans augmentent de + 2 005 entre 1990 et 1999, soit + 423 femmes et + 1 582 hommes. De même, pour la tranche des 25-29 ans, l'accroissement est de + 2 695 emplois, soit + 558 femmes et + 2 137 hommes. La hausse des effectifs sur ces tranches d'âge s'est donc effectué essentiellement au profit des hommes mais dans les mêmes proportions par genre entre les deux tranches d'âge.

Dans les emplois tertiaires, l'augmentation des titulaires d'un baccalauréat de 20-24 ans est plus forte pour les femmes (+ 1 650 contre + 1 368 pour les hommes), tandis que celle des 25-29 ans profitent plutôt aux hommes (+ 2 204 contre + 1 826 pour les femmes).

Au de-là de 30 ans, des pyramides différentes pour les hommes et les femmes

Quel que soit le domaine, les femmes titulaires d'un baccalauréat ou diplôme équivalent connaissent un vieillissement normal dans l'emploi, c'est-à-dire, que ces femmes occupant un emploi en 1990 sont toujours en emploi en 1999. Il n'y a pas non plus de créations d'emplois remarquables à ce niveau de diplôme.

Les hommes en emploi titulaires d'un baccalauréat (ou diplôme équivalent) ne présentent pas le même profil en fonction du domaine observé.

Dans les emplois agricoles, du BTP et industriels, les hommes de plus de 30 ans en 1990, titulaires d'un baccalauréat, subissent des suppressions d'emplois (en faibles proportions comparativement aux niveaux de diplômes inférieurs).

Le domaine tertiaire présente une particularité. On observe un vieillissement normal dans l'emploi des hommes titulaires d'un baccalauréat âgés de 25-39 ans en 1990.

En revanche, les hommes de plus de 40 ans en 1990 à ce niveaux de diplôme ont connu des suppressions d'emplois entre 1990 et 1999.

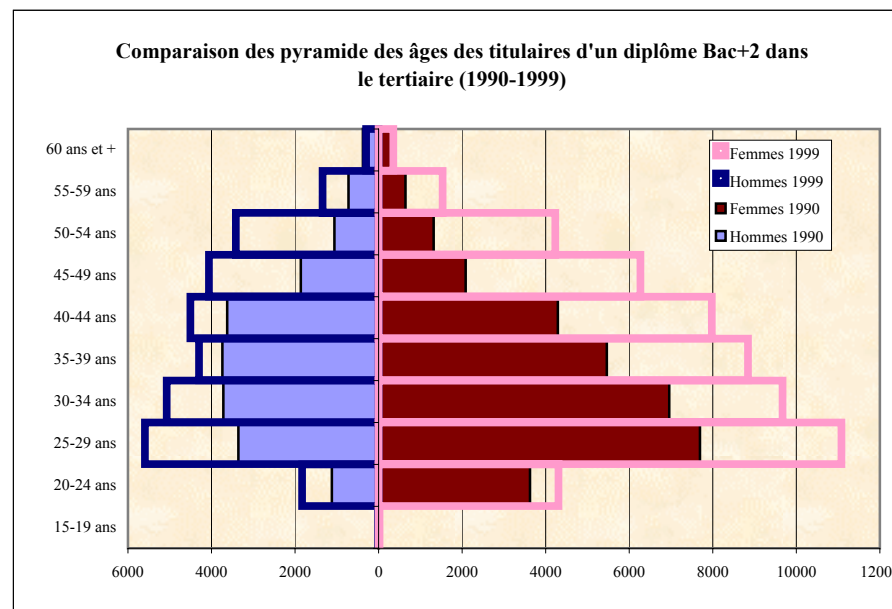
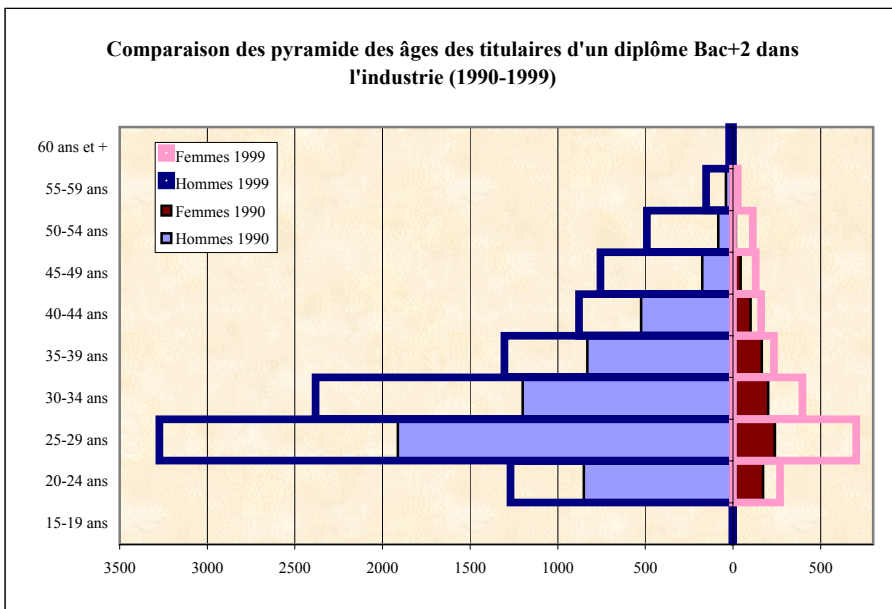
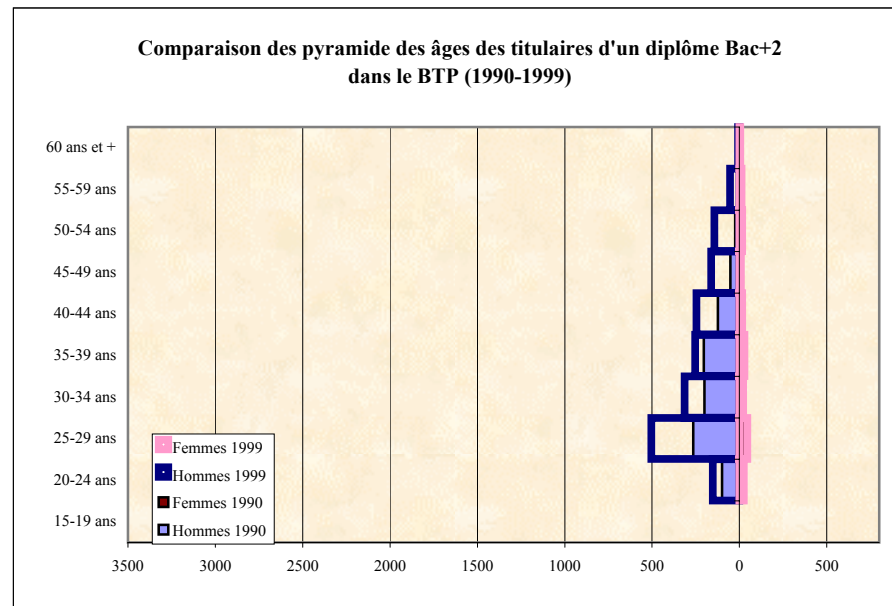
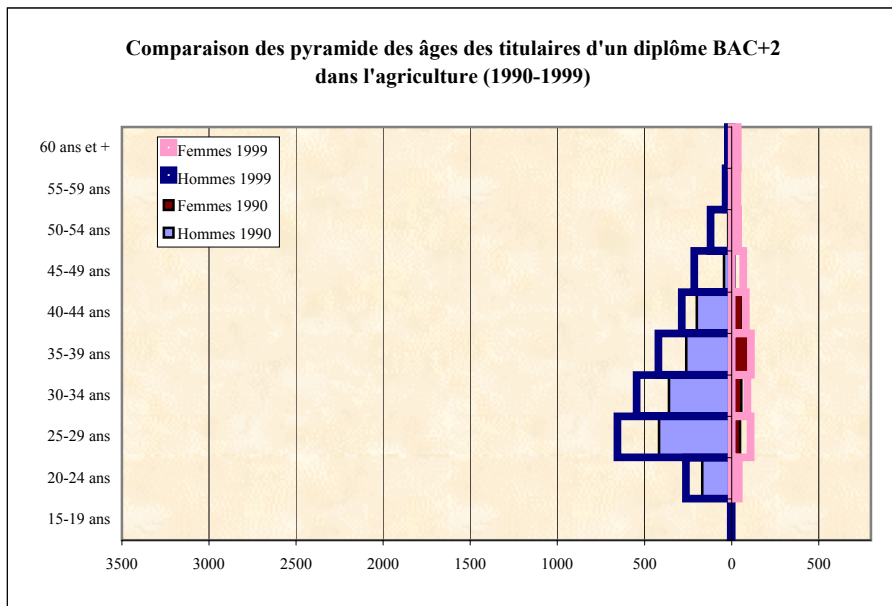
Un niveau de formation charnière dans les emplois tertiaires

Entre 1990 et 1999, les plus fortes créations d'emplois mais aussi les plus fortes suppressions d'emplois à ce niveau de formation sont dans le domaine tertiaire :

- « Caissiers, employés de libre-services » (+ 1 988), « Armées, pompiers, police » (+ 1 882), « employés administratifs d'entreprises » (+ 1 707), « agents d'entretien » (+ 1 604), « ouvriers non qualifiés de la manutention » (+ 1 578), familles professionnelles où étaient employés des niveaux de formation inférieurs au BAC antérieurement.

- En revanche, les emplois qui enregistrent de fortes diminutions d'emplois, enregistrent également de fortes créations à un niveau supérieur de formation : « enseignants » (- 4 609), « cadres administratifs, comptables et financier » (- 726), « infirmières, sages-femmes » (- 629), « secrétaires » (- 571), « cadres commerciaux et technico commerciaux » (- 517).

Les titulaires d'un BAC +2



Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les titulaires d'un BAC +2

Des pyramides des âges quasi-identiques pour les domaines agricole et du BTP à ce niveau de formation

De faibles effectifs et peu de femmes

Les personnes titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2 occupant un emploi agricole sont au nombre de 3 172 en 1999, soit 3,1 % de l'ensemble des titulaires de ce niveau de formation en emploi dans la région.

Sur les emplois du BTP, elles ne représentent que 1,9 % de ces derniers (soit 2 014 en 1999).

Les femmes sont très faiblement représentées dans ces deux domaines : elles occupent 19,0 % des emplois agricoles et 8,7 % des emplois du bâtiment à ce niveau de formation,

Des recrutements croissants des 20-29 ans titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2

Les personnes titulaires d'un BAC+2 occupant un emploi agricole ou du BTP ont augmenté entre 1990 et 1999.

A ce niveau de diplôme, les emplois ont augmenté dans les quatre familles professionnelles de l'agriculture et principalement dans celles des «agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs» et des «techniciens et cadres de l'agriculture».

Les recrutements à ce niveau de formation dans le domaine du BTP ont essentiellement eu lieu sur des postes de «techniciens du bâtiment et des travaux publics» et de «cadres du bâtiment et des travaux publics».

Aucune création d'emplois pour les plus de 30 ans

Au-delà de 30 ans, les personnes titulaires d'un BAC+2 occupant un emploi du bâtiment restent en poste et connaissent un vieillissement normal (ni suppressions, ni créations d'emplois). Celles occupant un emploi agricole connaissent quelques suppressions d'emplois.

Notons qu'à ce niveau de diplôme, les emplois agricoles sont en très légère croissance pour les femmes à toutes les tranches d'âge.

Le domaine industriel : une différenciation de genre

Avec 12 567 titulaires d'un BAC+2 occupant des emplois industriels, le domaine enregistre 12,3 % des titulaires de ce niveau de formation en emploi en région.

Des recrutements croissants des 20-34 ans titulaires d'un BAC+2 pour les deux sexes

Dans les emplois industriels, les titulaires d'un BAC+2 de 20-34 ans connaissent un accroissement de + 3 715 entre 1990 et 1999, soit + 755 femmes et + 2 960 hommes. L'accroissement des effectifs sur ces tranches d'âge s'est donc effectué essentiellement au profit des hommes.

Les recrutements à ce niveau de formation ont lieu essentiellement sur les emplois de «techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques» (+ 1 017 entre 1990 et 1999).

Les femmes échappent aux suppressions d'emplois

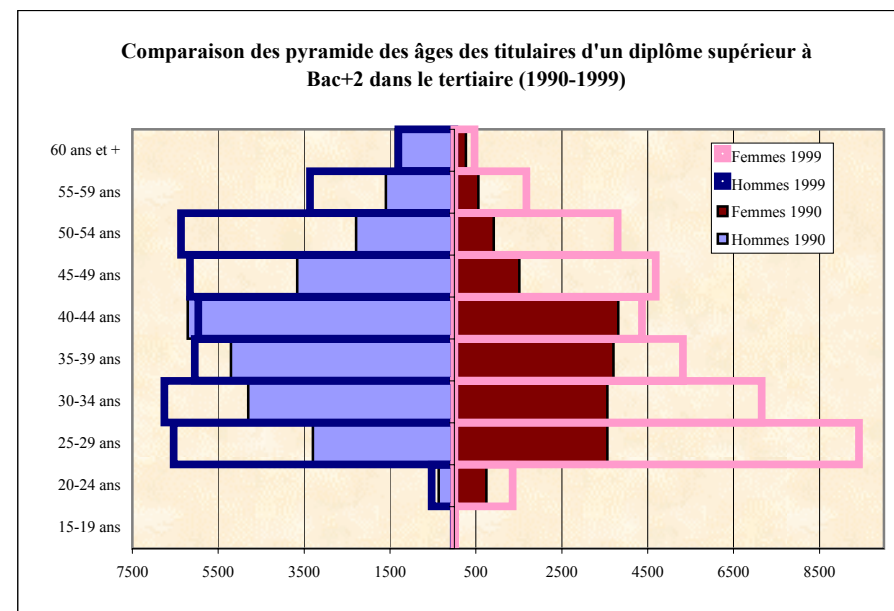
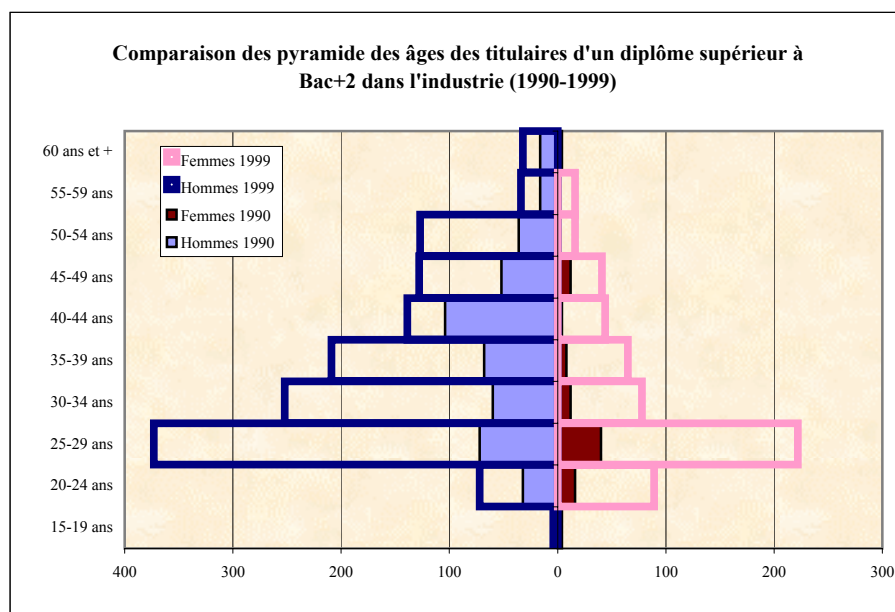
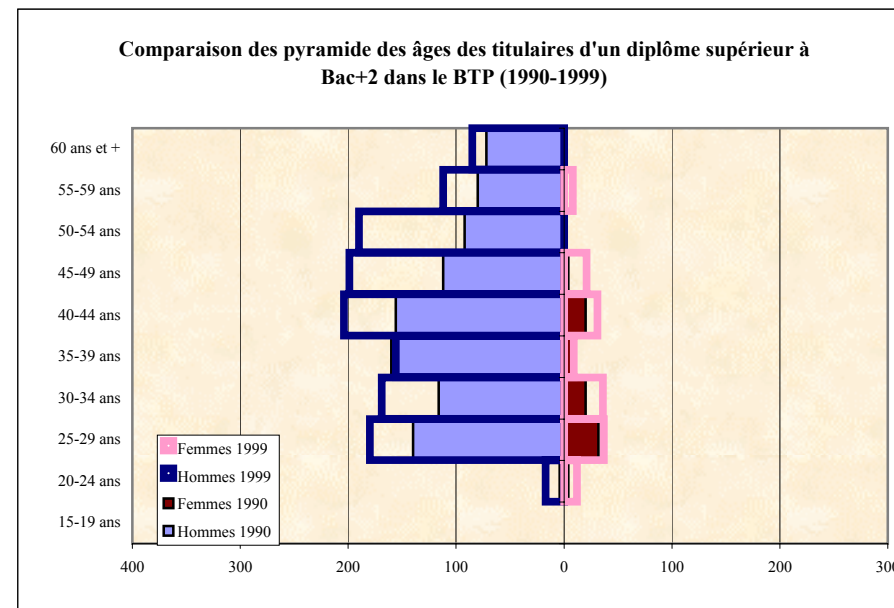
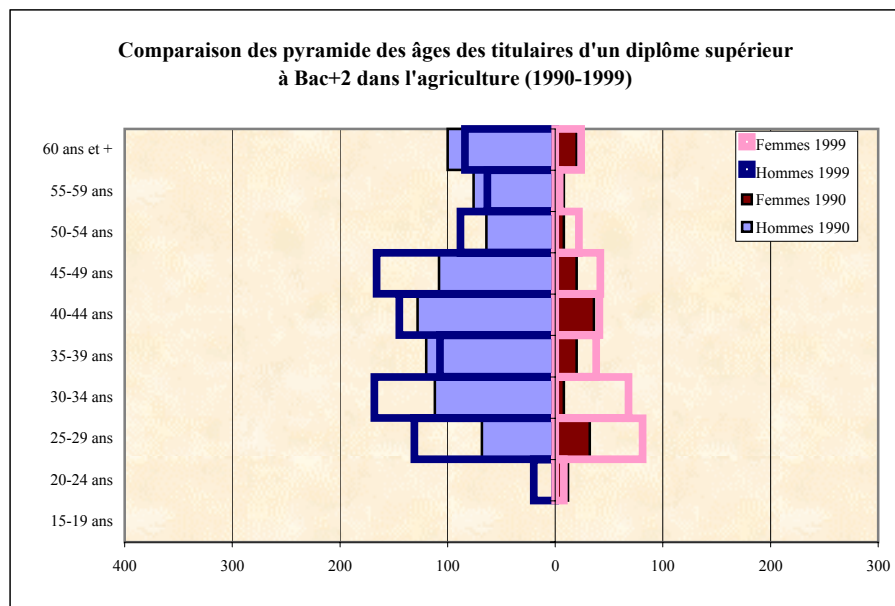
Si les hommes de 35-45 ans en 1990 ont connu des suppressions d'emplois entre 1990 et 1999 à ce niveau de diplôme, les femmes sont restées en emploi. Elles enregistrent un vieillissement normal de la population sur les emplois qu'elles occupaient ou auxquels elles ont accédé par promotion interne.

Le domaine tertiaire : des recrutements à toutes les tranches d'âge

Le domaine tertiaire représente 82,7 % des titulaires d'un BAC+2 occupant un emploi en région. Des créations d'emplois sont visibles à toutes les tranches d'âge pour ce niveau de diplôme. Ces créations profitent proportionnellement plus aux femmes. Les recrutements les plus importants ont eu lieu sur les emplois d'«infirmières, sages-femmes» (+ 3 798) et de «représentants» (+ 2 580).

Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les titulaires d'un diplôme supérieur à BAC +2



Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les titulaires d'un diplôme supérieur à BAC +2

Des effectifs très faibles à ce niveau de formation dans les emplois de l'agriculture, du BTP et de l'industrie

Au total, 86 004 personnes titulaires d'un diplôme supérieur à BAC+2 occupent un emploi en région dont 1 300 occupent un emploi agricole (1,5 %), 1 466 un emploi du BTP (1,7 %), 1 941 un emploi industriel (2,3 %) et 81 297 un emploi tertiaire (94,5 %).

Une augmentation des emplois occupés par des diplômés de l'enseignement supérieur, quel que soit le domaine et quelle que soit la tranche d'âge

Les emplois qui ont le plus augmenté à ce niveau de diplôme entre 1990 et 1999 sont :

- Dans le domaine agricole : les « techniciens et cadres agricoles » (+ 141), les « agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs » (+ 133).
- Dans le domaine de la construction : les « cadres du BTP » (+ 152), les « techniciens du BTP » (+ 152).
- Dans le domaine industriel : les « techniciens et agents de maîtrise des industries de process » (+ 440), les « techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques » (+ 139), les « ouvriers qualifiés des industries de process » (+ 129) et les « techniciens et agents de maîtrise de l'électricité, électronique » (+ 120).
- Dans le domaine tertiaire : les « enseignants » (+ 9 844), les « médecins et assimilés » (+ 2 340), le « personnel d'étude et de recherche » (+ 2 132), les « cadres de la fonction publique » (+ 1 350).

Une augmentation proportionnellement plus importante de femmes titulaires d'un diplôme supérieur à BAC+2 que d'hommes, quel que soit le domaine

Si les hommes restent plus nombreux que les femmes à occuper un emploi à ce niveau de formation en 1999, les femmes connaissent une augmentation proportionnellement plus forte que les hommes sur la période.

Elles enregistrent une croissance de + 100 % dans l'agriculture (effectifs multipliés par 2) contre 25 % pour les hommes, de 75 % dans les emplois du bâtiment contre 40 %, de 471 % dans les emplois industriels (effectifs multipliés par près de 5) contre 200 % et de 105 % dans les emplois tertiaires contre 49 %.

Des postes qualifiés occupés par les femmes

En 1999, 9 760 femmes de 25-29 ans sont titulaires d'un diplôme supérieur à BAC+2 en région Centre.

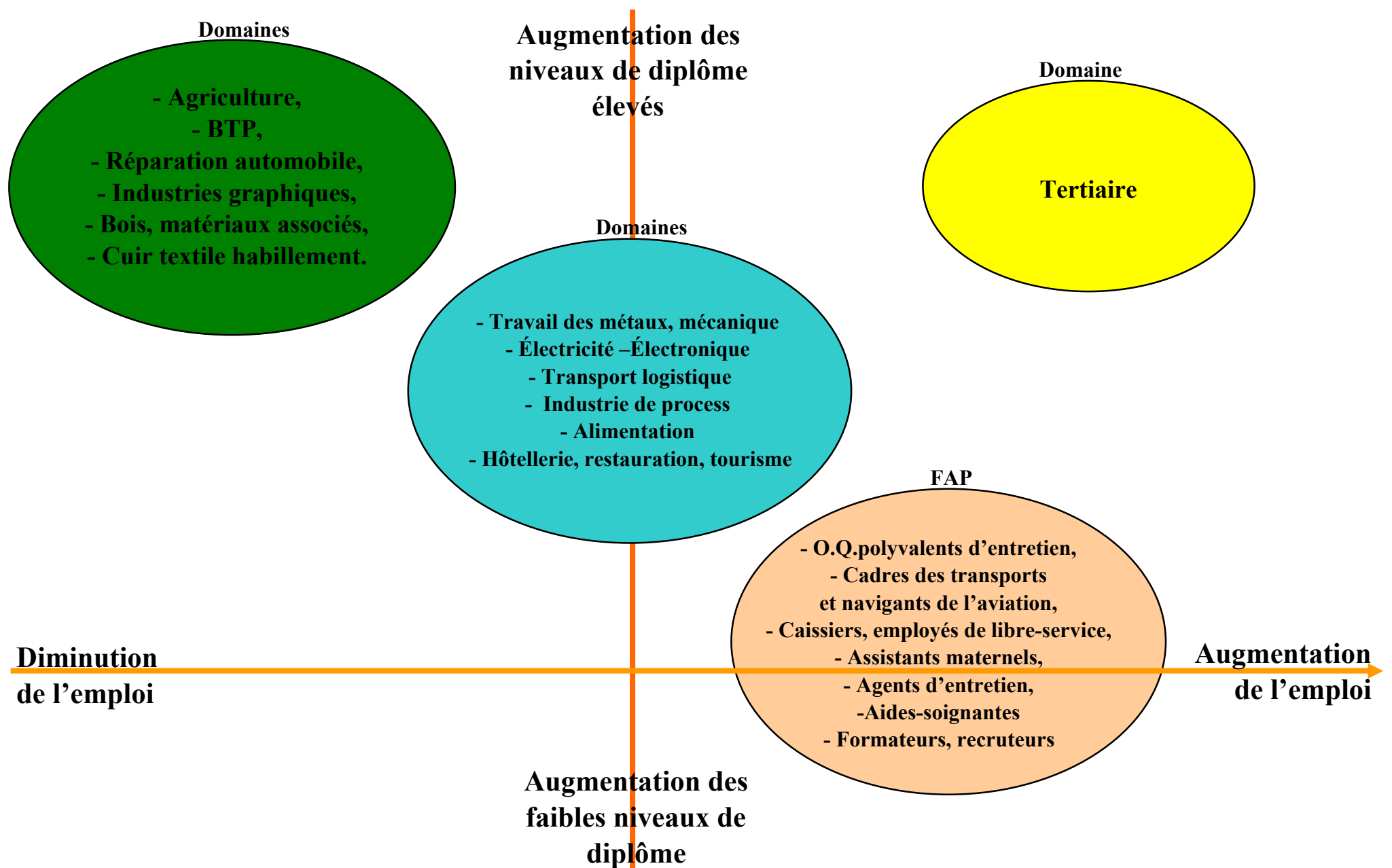
96,5 % d'entre elles occupent un emploi tertiaire. Elles sont recrutées sur des postes qualifiés dans les domaines de l'administration, de l'enseignement et de la santé, domaines à l'accès réglementé.

Seulement 3,5 % des femmes de 25-29 ans titulaires d'un diplôme supérieur à BAC+2 occupent un emploi agricole, du bâtiment ou industriel. Toutefois, dans ces domaines faiblement féminisés, elles sont très majoritairement sur des postes qualifiés de cadres et techniciennes.

En proportion, le domaine industriel enregistre les plus fortes créations d'emplois pour les titulaires d'un diplôme supérieur à BAC+2

A ce niveau de formation, si le domaine tertiaire enregistre les plus forts effectifs, c'est le domaine industriel qui proportionnellement crée le plus d'emplois entre 1990 et 1999 (avec des augmentations respectives de 71,4 % et 248,5 %).

Les niveaux de diplôme de la population en emploi



Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Une typologie de l'évolution des niveaux de diplôme des actifs au regard de l'emploi⁹

Schématiquement¹⁰, on peut mettre en évidence quatre types de relations entre évolution des emplois et évolution des niveaux de formation :

1 - Des domaines majoritairement touchés par des diminutions d'emplois (6 sur 19 : en vert)

Essentiellement agricoles, industriels et du bâtiment, ces emplois enregistrent de fortes suppressions entre 1982 et 1999. Deux types de conséquences se profilent alors sur les niveaux de diplôme :

Diminution des emplois à tous les niveaux de diplôme quelle que soit la qualification

« ouvriers qualifiés de la mécanique », « techniciens, agents de maîtrise de l'électricité, électronique », « ouvriers non qualifiés du cuir et du textile », « ouvriers non qualifiés de l'électricité, électronique », « électriciens du bâtiment ».

Suppression des emplois peu qualifiés occupés principalement par des personnes peu ou non diplômées

Dans ce cas, correspondant le plus souvent à des emplois fortement concentrés dans des secteurs d'activité en pleine restructuration, on observe une forte diminution des titulaires au plus d'un BEPC : les domaines « agricole » (excepté les techniciens), « BTP », « réparation automobile », « industrie graphique », « cuir, textile, habillement », « bois et matériaux associés ». Cette diminution des peu ou non diplômés s'accompagne d'une élévation des autres niveaux de diplômes des personnes en emploi.

2 - Des domaines touchés par des hausses d'emplois (7 sur 19 : en jaune)

Trente huit FAP sur les quarante sept concernées par cette évolution appartiennent au domaine tertiaire. Ces emplois enregistrent de fortes créations conjointement à une diminution des titulaires au plus d'un BEPC et une augmentation des actifs de tous les autres niveaux de formation.

Ces évolutions se manifestent sous différentes formes :

- une élévation des niveaux de qualification
- une professionnalisation avec substitution des actifs peu ou pas diplômés par des actifs de niveau de formation supérieur,
- des créations d'emplois nettes à haut niveau de qualification,
- une hausse de la technicité des postes de travail.

Ces évolutions traduisent des transformations de l'organisation du travail et des pratiques de recrutement.

3 - Des domaines touchés à la fois par une diminution des emplois non qualifiés et une augmentation des emplois les plus qualifiés (6 sur 19 : en bleu)

Les emplois concernés correspondent à des activités en restructuration pour lesquelles les nouvelles technologies, les nouvelles organisations du travail et les concentrations d'entreprises en grands groupes ont pour effet une diminution des emplois les moins qualifiés et une augmentation des emplois les plus qualifiés.

4 - Certaines familles professionnelles bénéficient d'une hausse à tous les niveaux de formation (8 sur 91 : en orange)

Toutes tertiaires, excepté les « ouvriers qualifiés polyvalent d'entretien », elles enregistrent des créations d'emplois touchant tous les niveaux de diplôme, y compris des titulaires au plus d'un BEPC.

Ces FAP correspondent à des créations d'emplois nettes rencontrant des difficultés de recrutement. Elles sont pourvues par des personnes diplômées ou non diplômées : « agents d'entretien », « assistants maternels », « caissiers, employés de libre-service ».

L'augmentation de titulaires au plus d'un BEPC sur les emplois de « cadres des transports et navigants de l'aviation » et de « formateurs recruteurs » mettent aussi en évidence les pratiques de promotion interne propres à certains secteurs d'activité.

9, Annexe 4, p.34

10, Cette typologie montre les grandes tendances des domaines professionnels. Toutefois au sein d'un domaine, les familles professionnelles peuvent avoir des évolutions différentes. Pour une analyse plus fine par familles professionnelles se reporter aux tableaux 5,6,7,8 de l'annexe T21 p. 104.

